



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



**MISSION
LOCALE**

MAISONS-ALFORT
CHARENTON
SAINT-MAUR
SAINT-AURICE

PRÉAMBULE

Notre précédent rapport d'activité concluait par : 2021 l'année de la relance. La remontée des entrées en emploi constatée fin 2020 présageait une embellie du marché du travail pour notre public, et ce, malgré une reprise de la crise sanitaire au printemps et un énième confinement.

La relance a bien été observée cette année, puisqu'après une baisse de 18,5 % des entrées en emploi en 2020, on enregistre en 2021 une hausse de 30 % des contrats signés, hausse particulièrement remarquable sur les CDI.

De même, les contrats d'apprentissage progressent de 29 %.

Relance également, par le soutien apporté à notre réseau dans le cadre du plan de relance et de résilience pour que plus de jeunes puissent bénéficier d'un accompagnement renforcé qui s'est traduit par un quasi-doublement de nos objectifs d'entrée en Garantie jeunes. Ainsi, 113 jeunes ont intégré la Garantie jeunes en 2021 (62 en 2020) et 502 ont signé le PACEA, nous amenant à renforcer l'équipe de conseillers, à adapter notre organisation et à renforcer nos partenariats.

Relance enfin par la reprise d'ateliers collectifs, animés en interne ou par nos partenaires garantissant une offre de service au plus près des besoins de notre public, et facteur de mobilisation dans les parcours d'insertion professionnelle.

2021 a aussi été marquée par une mobilisation pour la mise en œuvre de l'obligation de formation en lien avec les acteurs de l'Éducation Nationale, afin de ne laisser aucun mineur sans solution. Près de 60 jeunes ont été contactés par la Mission Locale. Depuis 81 % d'entre eux respectent cette obligation de formation.

Ces résultats, certes encourageants, ne doivent pas masquer les difficultés rencontrées par une partie de notre public qui reste éloignée de l'emploi et cumule souvent les freins à l'insertion comme en témoignent les besoins en termes d'hébergement, de soutien financier, mais aussi de réponses face à leur mal-être.

2022 : de nouveaux défis

Si le rebond de l'économie a permis en 2021 à de nombreux jeunes de retrouver le chemin de l'emploi, il n'en demeure pas moins que, malgré cette bonne reprise et les tensions de recrutement dans certains secteurs, trop de jeunes peu ou pas qualifiés restent encore sur le bord de la route et ne sont pas en mesure de trouver seuls un emploi.

Ces jeunes se retrouvent évincés durablement du marché du travail.

À partir du 1^{er} mars 2022 : un nouveau dispositif, le **Contrat d'Engagement Jeune** permet aux jeunes, de moins de 26 ans sans emploi ni formation, de bénéficier d'un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois, pour les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.

Accompagnement intensif et dense d'une durée de 15-20h/semaine minimum assuré par un référent de parcours du jeune, ce dispositif nous imposera de revisiter notre organisation, nos pratiques, et de renforcer notre offre de service.

Mis en œuvre par les Missions Locales et Pôle emploi, le Contrat d'Engagement Jeune, permettra aussi de définir de nouvelles voies de collaboration entre nos deux structures, de mutualiser nos moyens afin d'enrichir les réponses à apporter aux jeunes.

SOMMAIRE

■ PRÉAMBULE.....	3
■ CHIFFRES CLÉS 2021.....	4
■ PREMIÈRES INSCRIPTIONS.....	5
■ L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN 2021.....	7
■ ZOOM SUR L'OBLIGATION DE FORMATION.....	8
■ L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ.....	9
■ L'ACCÈS DES JEUNES À L'EMPLOI.....	11
■ L'ACCÈS DES JEUNES À LA FORMATION.....	14
■ L'ACCOMPAGNEMENT TRANVERSAL.....	17
■ FOCUS MAISONS-ALFORT.....	20
■ FOCUS SAINT-MAUR.....	21
■ FOCUS CHARENTON.....	22
■ FOCUS SAINT-AURICE.....	23
■ LA COMMUNICATION.....	24

Chiffres-clés 2021 en bref

613

NOUVEAUX JEUNES INSCRITS

16 % des premières inscriptions ont été réalisées depuis le formulaire de notre site internet

1 234

JEUNES ACCOMPAGNÉS

59 jeunes mineurs en contact dans le cadre de l'obligation de formation
80 % respectent cette obligation

598

CONTRATS DE TRAVAIL +30 %

105 contrats d'apprentissage +29 %

2 fois

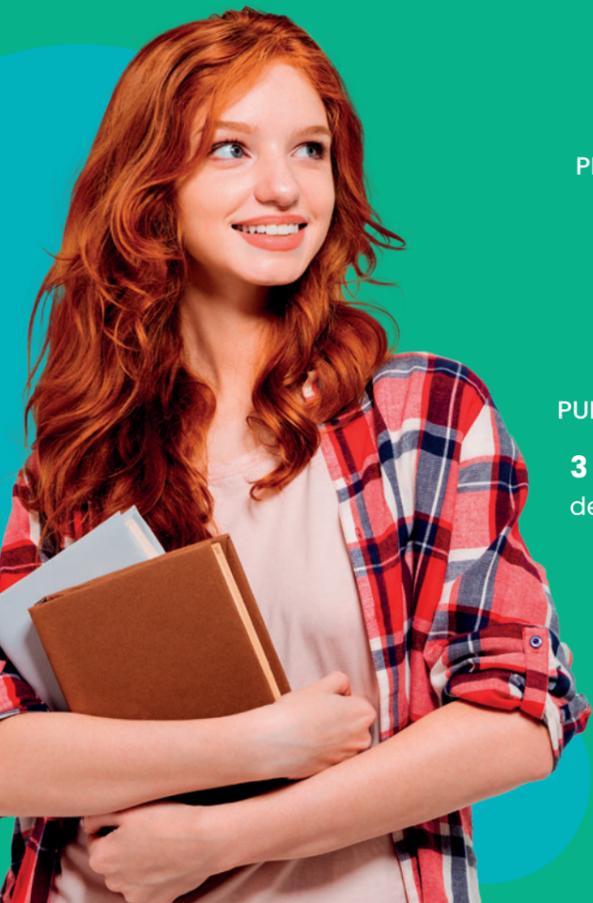
PLUS DE JEUNES PARRAINÉS

22 jeunes

346

PUBLICATIONS SUR FACEBOOK

3 157 nouveaux utilisateurs de notre site internet +12 %



Premières inscriptions

613 jeunes inscrits en 2021

Après la forte hausse enregistrée en 2020 (+14,7 %) le nombre de premières inscriptions est resté au quasi même niveau (-2,5 % en 2021). Cette stabilité est toute relative si on observe le rythme des inscriptions sur l'année.

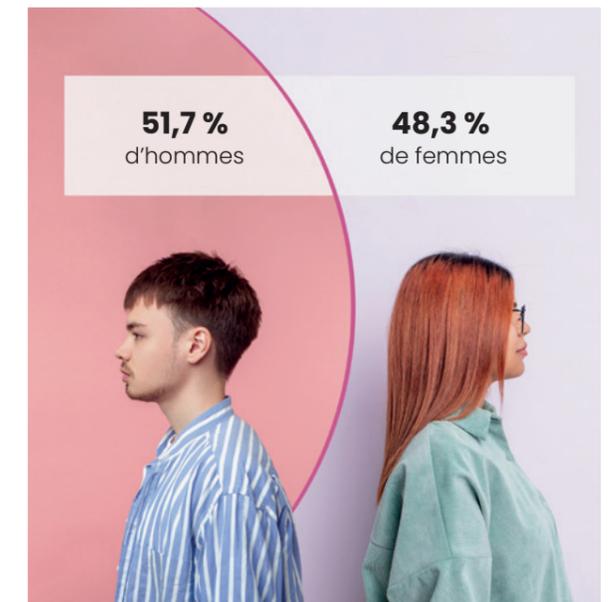
Rythme d'inscription 2021/2020

	2020	2021
JANVIER	55	58
FÉVRIER	32	57
MARS	25	61
AVRIL	9	42
MAI	40	27
JUIN	54	49
JUILLET	50	41
AOÛT	41	49
SEPTEMBRE	104	88
OCTOBRE	89	61
NOVEMBRE	70	36
DÉCEMBRE	62	44

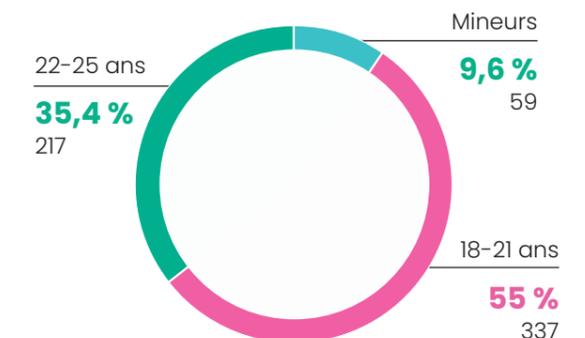
Si à fin octobre 2021 le nombre de primo accueil est supérieur à 2020, on constate une chute des accueils sur les deux derniers mois de l'année (-40 %).



Une légère majorité de jeunes hommes

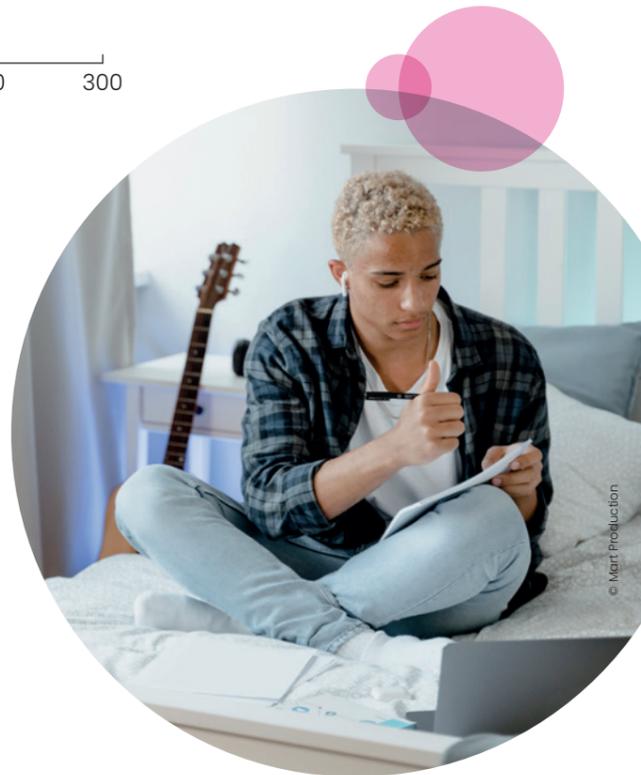
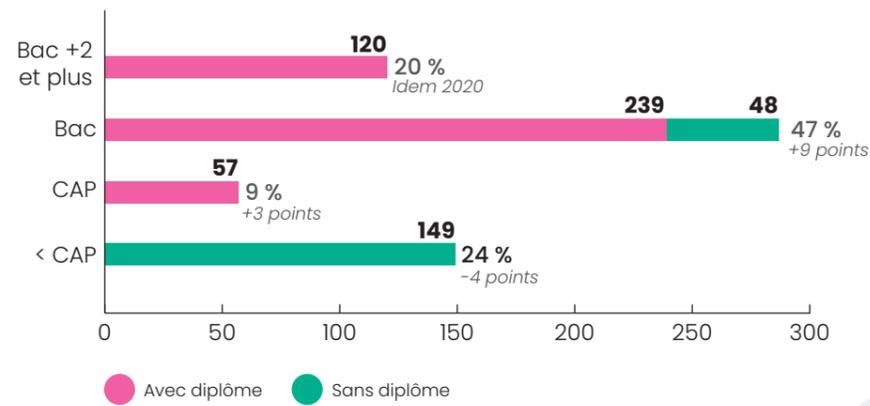


Un public plus jeune

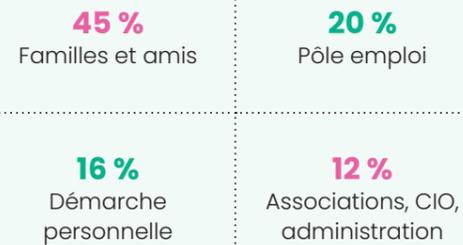


La part des mineurs qui avait diminué en 2020 (7,8 %) représente à nouveau près de 10 % des premières inscriptions, conséquence d'un repérage plus fin des jeunes décrocheurs dans le cadre de l'obligation de formation. La part de 18/21 ans passe de 52 % à 55 %.

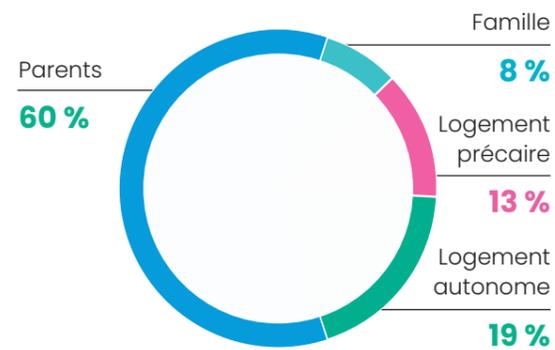
Une majorité de niveau IV (Bac)



Comment sont-ils orientés vers la Mission Locale ?

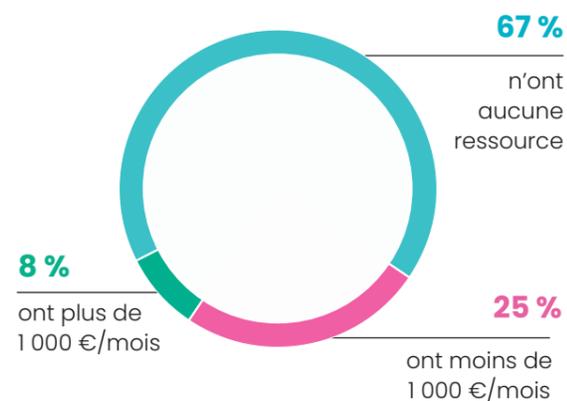


Quelle est leur situation d'hébergement ?



La précarité d'hébergement reste à un niveau élevé, freinant les parcours d'insertion professionnelle.

Quelles sont leurs ressources financières ?

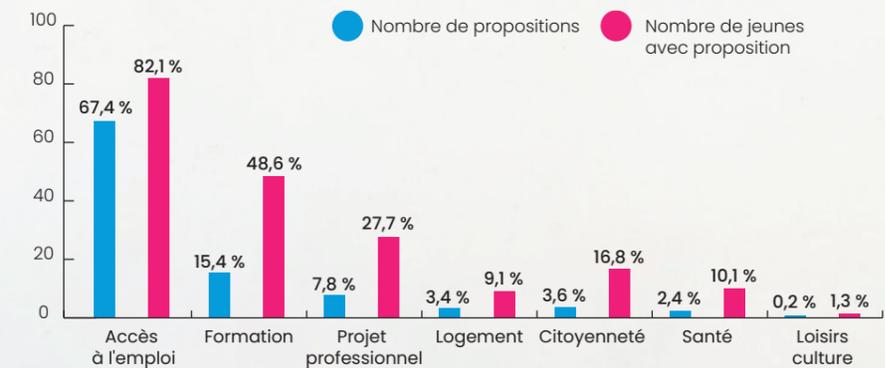


L'accompagnement des jeunes en 2021

1 234
JEUNES
ACCOMPAGNÉS
en progression
de **+7 %** par rapport
à 2020

15 042
ÉVÉNEMENTS
dont **7 745**
entretiens/ateliers/
visites

11 234
PROPOSITIONS
DE SERVICES
réparties sur les
7 thèmes de notre
accompagnement



L'accès à l'emploi reste à la fois la première demande des jeunes et notre objectif pour tous les parcours d'accompagnement menés. Toutefois, les diagnostics effectués révèlent des besoins plus larges entraînant des parcours parfois longs et complexes, mobilisant une offre de service large qu'elle soit interne ou liée à notre réseau de partenaires.



Zoom sur l'obligation de formation

La loi du 26 juillet 2019 « pour une école de la deuxième chance » crée un prolongement de l'instruction obligatoire jusqu'à la majorité en instaurant une obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans. Le décret du 5 août 2020 définit les conditions de mise en œuvre. L'obligation de formation a pour premier objet d'éviter le décrochage en agissant avant la rupture scolaire ou, lorsque celle-ci est avérée, à « sécuriser » le parcours du jeune en permettant une intervention rapide des réseaux de l'éducation nationale et des Missions Locales. C'est l'ambition de ne laisser aucun mineur vulnérable sans solution, à la fois ceux qui viennent de décrocher du système scolaire, mais également ceux (diplômés ou non) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) depuis plus longtemps.

L'obligation de formation : de quoi parle-t-on ?

Cette obligation est respectée :

- lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement.
- lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle.
- lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un Service Civique.
- lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.

Une instance de coordination locale : plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

Pilotage

Directeur du CIO et Directeur Mission Locale

Contenus

Étude des dossiers pour identifier le partenaire référent (Mission Locale ou CIO) qui sera chargé d'établir le premier contact avec le jeune. Coordination des acteurs pour le repérage des jeunes.

Fonctionnement

Des réunions régulières (toutes les 6 semaines) pour suivre et s'assurer des parcours mis en place.

7 PSAD se sont tenues en 2021, où ont pu être étudiées les listes des jeunes concernés et l'identification du partenaire chargé de la prise de contact.

59 Jeunes mineurs ont été contactés par la Mission Locale dont **35** ont été reçus en entretien.

Au moment de la prise de contact, on observe souvent que les jeunes sont en fait dans diverses situations (alternance, scolarité), et qu'un accompagnement n'est pas nécessaire.

Le constat à fin décembre

Sur les **59** jeunes contactés **48** respectent leur obligation de formation :

- **17** sont scolarisés,
- **14** sont en alternance,
- **2** sont en emploi,
- **3** en formation,
- **10** ont intégré le PACEA et sont accompagnés,
- **11** ne respectent pas cette obligation de formation : soit injoignables, soit ne viennent pas au RDV.



© Probotdean

Accompagnement renforcé

587 jeunes sont entrés dans un dispositif d'accompagnement renforcé soit un niveau équivalent à 2020.

PACEA Parcours contractualisé vers l'emploi et l'autonomie

502 entrées en PACEA (483 en 2020)

67,5 % des premiers accueils contractualisent un PACEA dans les 3 premiers mois.

83,7% des jeunes en PACEA, ayant bénéficié d'un an d'accompagnement, ont débuté une situation d'emploi/alternance ou de formation (23 points* au-dessus de la moyenne régionale).

* Le taux régional est de 60,92 %/Le taux national est de 68,04 %.

47%* des jeunes sortis de PACEA sont en situation d'emploi ou d'alternance

* 8 points au-dessus de la moyenne régionale
Le taux régional est de 39,16 %/Le taux national est de 43,93 %.

331 jeunes ont bénéficié de l'allocation pour un montant total demandé de 152 255 €.

À ces situations d'accès à l'emploi ou à l'alternance, il faut aussi ajouter :

- **30** jeunes en **formation**,
- **29** jeunes en retour en **scolarité**.

PPAE Projet personnalisé d'accès à l'emploi

198 jeunes entrés en PPAE dans le cadre de convention de partenariat avec Pôle emploi pour un objectif de 184.

Taux de réalisation : **107 %**

50 % des jeunes sont en situation **emploi, alternance** ou **formation** au moment de leur sortie.



© Kampus production



La Garantie jeunes

Dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution », composante essentielle du plan de relance, l'État, pour pallier la crise sanitaire et économique qui a particulièrement touché les jeunes, souhaite que plus de jeunes bénéficient d'un accompagnement et double au niveau national les objectifs d'entrée en Garantie jeunes. Des crédits spécifiques sont alloués aux Missions Locales pour faire face à cet accroissement d'activité.

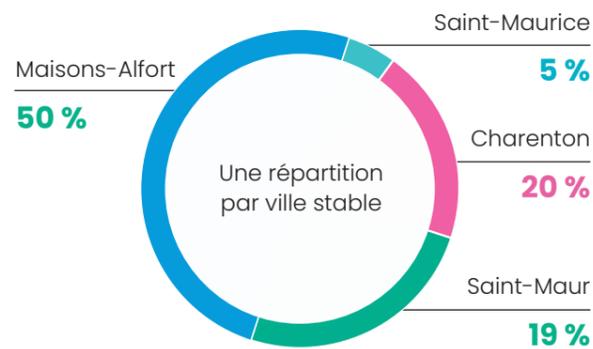
Pour notre territoire, et compte tenu de ses caractéristiques, nous avons dû faire face à une **augmentation de 70 % de notre objectif soit 129 entrées en 2021 au lieu de 75 en 2020**. Pour répondre à cet objectif, nous avons adapté notre organisation et renforcé l'équipe par un conseiller supplémentaire. Ainsi, l'accompagnement des jeunes sur ce dispositif a été reparti non plus sur 2 conseillers, mais également sur les conseillers emploi sur des parcours plus individualisés.

113 jeunes ont intégré la Garantie jeunes en 2021

soit un taux de réalisation de 87 %

Taux identique au niveau régional

Le public



Une petite majorité de jeunes hommes : 52 %
42 % de niveau BAC - 28 % sans diplôme

Les solutions à la sortie

62 jeunes sont sortis du dispositif en 2021

- 21 CDD/CDI
- 12 contrats en **alternance**
- 3 jeunes en **formation**
- 1 retour en **scolarité**

62,75 % de sorties positives (emploi et alternance) contre 50 % en 2020 +22 points au-dessus de la moyenne régionale*

* Moyenne régionale : 40,34 % / moyenne nationale : 43,83 %

L'accès des jeunes à l'emploi

458 jeunes ont accédé à l'emploi ou à l'alternance totalisant 685 entrées en situation.

Si la comparaison avec 2020 reste peu pertinente, on peut toutefois souligner une progression de 30 % d'entrées sur le marché du travail, liée à un rebond économique et aux effets du plan de relance. La tendance à la reprise s'était déjà fait sentir fin 2020, avec 30 % des entrées en emploi réalisées sur les 3 derniers mois de l'année.

Types de contrat

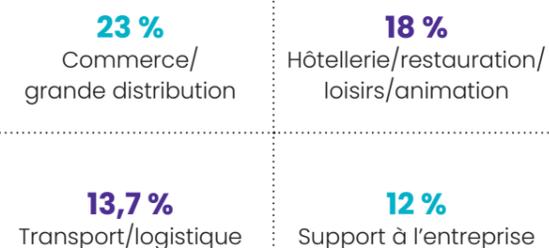
	2020	2021
CDI	122	207
CDD + 6 MOIS	101	124
CDD - 6 MOIS	210	267

Les **CDD courts** restent majoritaires, on note par contre **une forte remontée des CDI +58 %**.



Quels secteurs ont recruté des jeunes en 2021 ?

Le TOP 4 des secteurs :



Si le secteur de l'Hôtellerie/Restauration/Loisirs/Animation revient dans ce palmarès, c'est par la forte proportion de contrats dans le secteur de l'Animation : 44 contrats sur 107 pour tout le secteur, reflet d'une forte demande de la part des collectivités locales.

Toutefois, les métiers de la cuisine et du service en salle enregistrent une progression significative +50 % après leur effondrement en 2020.

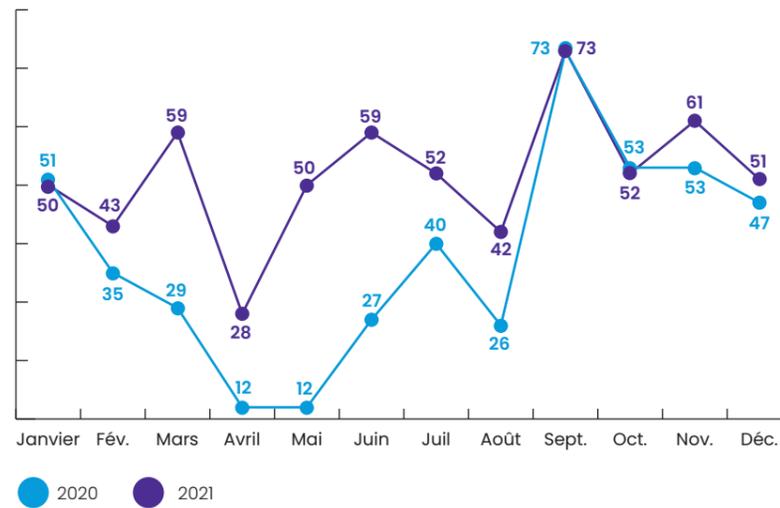
Rythme des entrées en emploi

Contrairement au chaos de 2020, le rythme des entrées en emploi a été stable sur toute l'année.

Sur l'alternance, la tendance entre contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage se confirme avec une large majorité de contrats d'apprentissage : **105 contrats d'apprentissage en 2021** (poursuite de la progression) : **+29,6 %**.

34 contrats de professionnalisation (après un net recul en 2020) : **+15** contrats par rapport à 2020.

Rythme des entrées en emploi (hors alternance)



Nos actions

Le service emploi a accompagné **280 jeunes** (+12 % par rapport à 2020)

- **60 %** ont accédé à l'**emploi** contre 51 % en 2020,
- **4 %** ont accédé à une **formation**,
- **7 %** ont intégré la **Garantie jeunes** pour un accompagnement plus intensif.

L'animation d'ateliers collectifs a repris, avec un respect de la distanciation, nous permettant d'accueillir un maximum de 6/8 jeunes par atelier.

28 ateliers thématiques, concernant plus de 50 jeunes, animés en interne :

- recherche active d'emploi (méthode proactive)
- les codes professionnels
- le droit du travail.

11 sessions de simulations d'entretiens filmées, animées par notre partenaire Créations Omnivores, ont bénéficié à près de **50 jeunes**.

Nouveauté 2021 : les Mardis de l'intérim

Nous avons lancé cette année un nouvel atelier en partenariat avec l'opérateur de compétences **AKTO** : les Mardis de l'intérim.

Il s'agit ici de faire connaître aux jeunes, l'intérêt de l'intérim comme levier d'accès à l'emploi durable. Un quizz leur est proposé afin de chasser les idées fausses sur l'intérim. Sur chaque atelier, un intervenant d'AKTO répond aux questions des jeunes et une agence d'intérim locale propose des missions et fait part de ses critères de recrutement. **3 ateliers se sont tenus en 2021.**

LES MARDIS DE L'INTÉRIM

MARDI 26 OCTOBRE 2021

à la Mission Locale avec notre partenaire AKTO et l'agence Abalone Intérim

Les immersions (PMSMP)

Tout comme en 2020, les contraintes des protocoles sanitaires, le manque de perspectives, le télétravail ont très fortement réduit les possibilités de stage en entreprise pour les jeunes.

Aussi, seuls **59** jeunes ont réalisé des périodes de mises en situation professionnelle (61 en 2020).

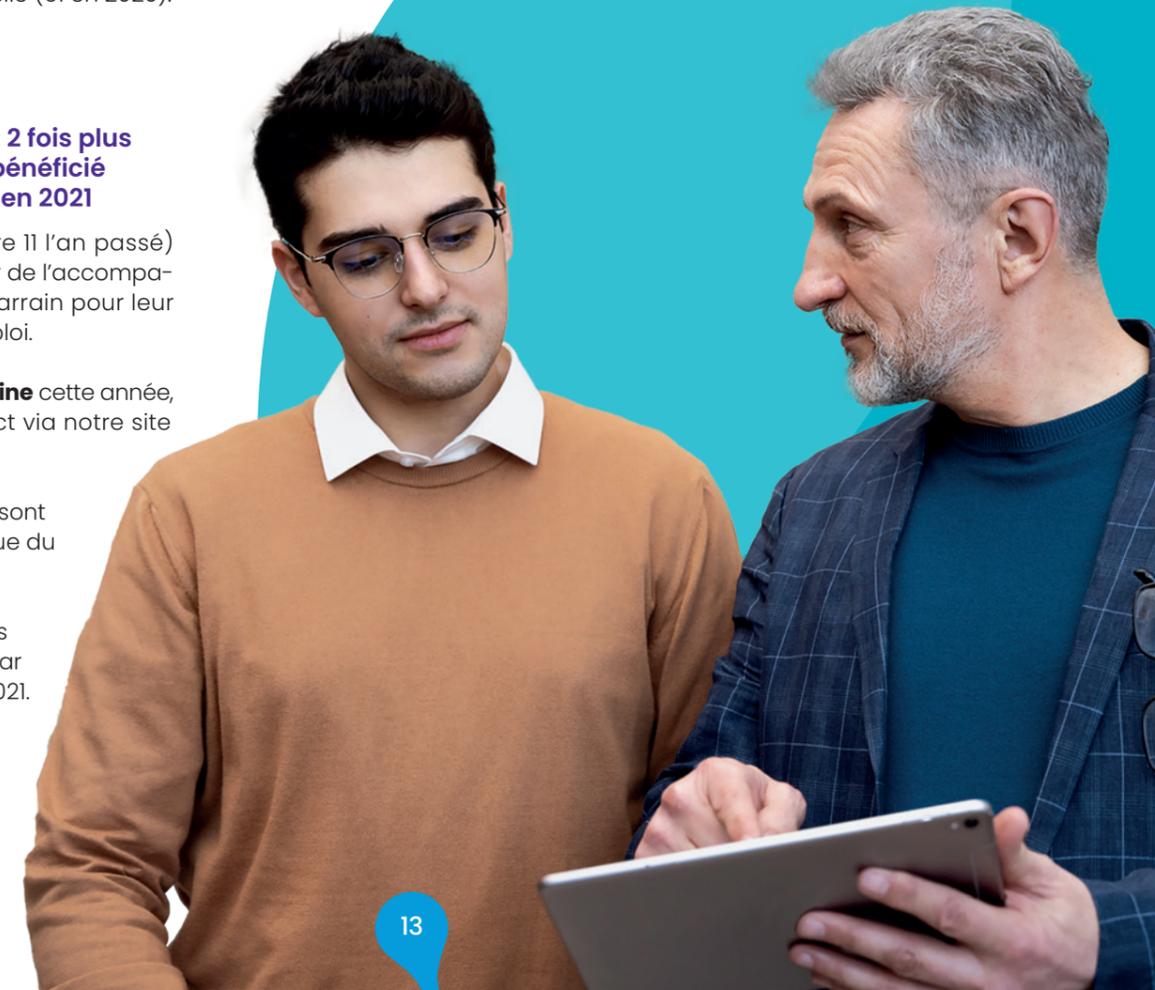
Le parrainage : 2 fois plus de jeunes ont bénéficié du parrainage en 2021

22 jeunes (contre 11 l'an passé) ont pu bénéficier de l'accompagnement d'un parrain pour leur recherche d'emploi.

1 nouvelle marraine cette année, qui a pris contact via notre site internet.

50 % des jeunes sont en **emploi** à l'issue du parrainage.

5 étaient toujours accompagnés par leur parrain fin 2021.



L'accès des jeunes à la formation

187 entrées en formation ont concerné 167 jeunes.

On observe une stabilité des entrées en formation par rapport à 2020, mais sans retrouver le niveau de 2019.

Types de formation



La part des **actions de mobilisation et de remise à niveau** est majoritaire : **44 %** ce qui contraste avec les années précédentes (38 % en 2020). À l'inverse la part des actions certifiantes ou qualifiantes se tasse : 31 % (40 % en 2020).

2021 a vu un recours accru aux **Parcours d'Entrée dans l'Emploi (PEE)** et aux programmes « compétences de bases professionnelles » dans les parcours des jeunes (+17 %).

61 % des entrées en formation se font sur des actions financées par le CRIF, viennent ensuite des actions financées par l'État, Pôle emploi, Agefiph à hauteur de 7 % pour chacun de ces financeurs.

Qui a bénéficié d'une formation en 2021 ?



Dans quels secteurs se forment les jeunes ?

Le secteur du **support à l'entreprise** et plus particulièrement de **l'informatique** reste le plus représenté.

Les métiers **du service à la personne** et à la collectivité arrivent en 2^e position.

La **santé, l'hôtellerie/restauration**, le **bâtiment**, secteurs en extension, n'arrivent qu'en 4^e, 6^e et 10^e positions.

À noter

32 jeunes ont bénéficié d'un retour en **formation initiale**. **23** jeunes étaient scolarisés au moment du 1^{er} accueil et le sont restés.

Nos actions d'orientation

37 jeunes ont bénéficié d'une **action d'orientation menée par la Mission Locale**.

15 jeunes ont suivi la prestation « **Découvrir mon métier** ».

22 jeunes ont pu réaliser un **bilan** auprès du CLIP notre partenaire.

Si les niveaux BAC restent majoritaires parmi les jeunes orientés vers ces prestations, on constate cette année une progression des jeunes avec un niveau supérieur (25 % du public), reflet d'une cible qui après plus d'une année de crise sanitaire est en recherche d'une orientation après des études chaotiques.

À l'issue de la prestation, 12 jeunes se sont orientés :

- vers une **reprise d'étude** (3 jeunes)
- vers **l'alternance** (6 jeunes)
- vers une **formation certifiante** (3 jeunes)

13 des jeunes sont en situation d'emploi à l'issue de ces actions.

5 jeunes étaient toujours en cours de prestation au 31/12/2021.

L'accompagnement transversal



© Preisfoto

Les aides financières

13 dossiers ont été accordés par le Fonds Municipal d'aide aux jeunes de Maisons-Alfort

Pour 77 % d'entre eux, soit 10 dossiers sur 13, il s'agit d'aide à la subsistance. Les 3 autres concernent l'achat de matériel informatique.

On observe une moindre sollicitation du Fonds municipal, liée en partie à une enveloppe d'allocation PACEA plus importante qui nous a permis de faire des attributions à un plus grand nombre de jeunes.

331 jeunes contre 268 en 2020 ont bénéficié au moins une fois de l'allocation PACEA.

Pour un montant total de 152 255 € (106 031 € en 2020)

17 demandes ont été faites au Fonds Unique de Solidarité du Conseil départemental.

12 ont été accordées, pour un montant total de 2 800 €.

220 remises de chèques mobilités financés par le Conseil Régional.

Pour un montant de 12 020 €.

Le logement

Une demande de plus en plus présente : **+60 %** de jeunes ont été reçus par les conseillères logement de la Mission Locale pour une recherche d'hébergement ou une simple information, soit **63 jeunes** (contre 32 en 2020).

Au moment de leur demande, 50 % étaient en rupture familiale ou hébergés par leur réseau amical, 10 % étaient SDF et 11 % en foyer ou hôtel en fin de prise en charge ASE.

50 jeunes ont été accompagnés et pour lesquels des démarches ont été faites :

- 3 sont rentrés le dispositif Logement Relais Jeunes à l'ALJT de Créteil
- 6 ont intégré une résidence sociale sur le contingent du Conseil Départemental, 8 ont eu une solution via le SIAO dont 1 en CHRS
- 5 ont trouvé une solution autre (co-location, ami...)
- 10 demandes sont toujours en cours de traitement

Face à la demande accrue en matière d'hébergement, les 10 chambres dont nous disposons et le peu de rotation lié aux difficultés d'accès au logement autonome ne répondent pas aux besoins repérés.

Le dispositif Logement Relais Jeunes : 12 jeunes accompagnés

La Mission Locale dispose de 10 chambres à l'ALJT de Créteil

- 2 sorties (1 en logement autonome, 1 en foyer)
- 3 nouvelles entrées

Situation d'hébergement des jeunes avant leur entrée à l'ALJT :

- 1 vivait en hôtel
- 1 était hébergé chez ses parents
- 1 foyer (fin de prise en charge ASE)

Tous avaient un contrat de travail (alternance ou CDI).

La santé

Animations

Poursuite des interventions des médecins du réseau Créteil Solidarité sur les groupes Garantie jeunes : **7 séances ont eu lieu cette année.**

Bilans de santé

Peu de bilans de santé prescrits : 20 bilans en 2021 (45 en 2020).

Les bilans ont été suspendus entre mai et septembre, les centres ayant été réquisitionnés pour la vaccination.

Autres partenariats

Rencontre avec l'ARS en octobre 2021 pour être outillé sur la prévention du Covid et la promotion de la vaccination. Cette rencontre a aussi été l'occasion d'exprimer nos besoins en matière de promotion de la santé chez les jeunes.

Les contacts avec la CPAM, malgré une bonne avancée fin 2020, ont été suspendus, notre interlocutrice étant chargée du Covid tracing.

Permanence de la psychologue au sein de la Mission Locale

Nombre de jeunes présentent des troubles anxiodépressifs dont ils sont conscients, mais qu'ils ne traitent pas. Pour d'autres, la non-reconnaissance d'une souffrance ou d'une pathologie manifeste est au premier plan. La consultation reste un lieu de proximité accessible aux jeunes inscrits dans un parcours d'insertion. Elle offre la possibilité d'un espace de parole où déposer leurs difficultés en toute confidentialité pour tenter d'élaborer sur leur situation et si nécessaire interroger une orientation adaptée à leur problématique. Elle vise à faciliter l'accès à un accompagnement de la souffrance repérée par l'équipe et constituant un frein au travail d'insertion professionnelle.

39 jeunes ont été orientés vers la psychologue avec un taux d'adhésion de **70 %** (41 jeunes en 2020). Sur les **118** rendez-vous donnés **78** ont été honorés.

Une moyenne de 3 rendez-vous par jeune :

- 12 jeunes ont été vus 1 fois
- 10 jeunes ont été vus 2 à 3 fois
- 8 jeunes ont été vus plus de 3 fois

Les problématiques sont diverses, comme observées les années précédentes :

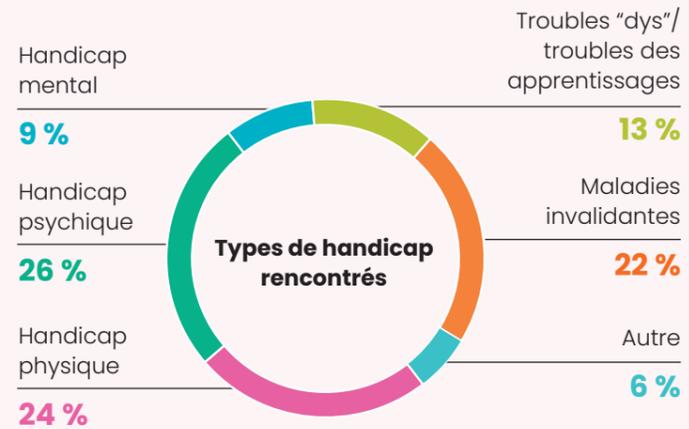
- difficultés cognitives et/ou psychiques faisant obstacle à l'insertion en milieu non protégé
- problématique abandonnique
- problématique addictive
- pathologie somatique
- état anxiodépressif
- trouble psychique grave avec inadaptation sociale
- difficulté à trouver un emploi, liée à la situation sanitaire du Covid
- parcours migratoire

Le handicap

53 jeunes en situation de handicap ont été accompagnés cette année dont 16 en premier accueil (47 en 2020).

Un public plus âgé et plus diplômé :

- 70 % ont plus de 21 ans (46 % en 2020)
- 58 % ont un niveau Bac et + (49 % en 2020).



Les situations au cours de l'année

Un accès à l'emploi et à l'alternance en forte progression : +36 %

- **26** en emploi dont **8** contrats d'apprentissage (11 en 2020)
- **2** en formation
- **1** retour en scolarité
- **2** en Service Civique
- **6** PMSMP
- **6** prestations spécifiques d'orientation ou d'accompagnement (Pass'jeune emploi, PAS, formation courte AGEFIPH)
- **4** jeunes ont intégré la Garantie jeunes

Tout comme l'an passé, les mesures de droit commun sont plus mobilisées que le spécifique. Les mesures spécifiques sont, elles, utilisées pour le travail d'orientation.

Les actions partenariales menées

- Rencontre avec la MDPH en septembre pour préciser à l'équipe le traitement d'un dossier de demande de RQTH
- Rapprochement avec le réseau des entreprises adaptées et les missions handicap de grandes entreprises
- Présence à 6 groupes de travail organisés par l'Association Régionale des Missions Locales (ARML)
- Participation au lancement du projet ARIA menée par l'ARML : « Repérer Accompagner Insérer des personnes autistes », en présence de Sophie Cluzel secrétaire d'État chargée des personnes handicapées



Le projet **ARIA** propose des capsules vidéo, suivies d'échanges pour sensibiliser et outiller les conseillers sur les troubles du spectre autistique. L'ensemble de l'équipe a pu visionner l'ensemble de ces capsules.



Focus Maisons-Alfort

535 jeunes Maisonnais ont été accompagnés dont 264 nouvelles inscriptions.

- Sur ces 264 jeunes en 1^{er} accueil : 46 % F/54 % H
- 18,6 % ont un diplôme supérieur au Bac
 - 39 % ont un Bac validé
 - 10,6 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
 - 31,8 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

12 % mineurs

55 % 18/21 ans

33 % 22/25 ans

Accompagnement

223 jeunes ont intégré le **PACEA**.
50 ont intégré la **Garantie jeunes**.
12 ont bénéficié du **parrainage**.

Événements

Les jeunes Maisonnais ont bénéficié de **6 787** événements dont **3 420** entretiens/ateliers/information collective.

Soit une moyenne de 6,3 événements en présentiel par jeune.

Propositions

5 127 propositions dont **421** mises en relation sur des offres d'emploi, de formation ou une prestation.



Focus Saint-Maur

370 jeunes Saint-Mauriens ont été accompagnés dont 190 nouvelles inscriptions.

- Sur ces 190 jeunes en 1^{er} accueil : 51 % F/49 % H
- 24,2 % ont un diplôme supérieur au Bac
 - 35,3 % ont un Bac validé
 - 6,8 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
 - 33,78 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

10 % mineurs

51 % 18/21 ans

40 % 22/25 ans

Accompagnement

148 jeunes ont intégré le **PACEA**.
25 ont intégré la **Garantie jeunes**.
6 ont bénéficié du **parrainage**.

Événements

Les jeunes Saint-Mauriens ont bénéficié de **4 000** événements dont **1 971** entretiens/ateliers/information collective.

Soit une moyenne de 5,3 événements en présentiel par jeune.

Propositions

2 954 propositions dont **296** mises en relation sur des offres d'emploi, de formation ou une prestation.

Solutions apportées

52,4 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une solution au cours de l'année.

- **159** solutions de type **emploi** ou **alternance** pour 133 jeunes.
- **54** solutions de type **formation** pour 46 jeunes.
- **13 immersions** en **entreprises** pour 13 jeunes.
- **6 Services Civiques** et **13 retours en formation initiale** ou maintien en scolarité.



Focus Charenton

191 jeunes Charentonnais ont été accompagnés dont 99 nouvelles inscriptions.

- Sur ces 99 jeunes en 1^{er} accueil : 55,6 % F/44,4 % H
- 21,2 % ont un diplôme supérieur au Bac
 - 45,5 % ont un Bac validé
 - 7,2 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
 - 26,1 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

Accompagnement

76 jeunes ont intégré le **PACEA**.
21 ont intégré la **Garantie jeunes**.
4 ont bénéficié du **parrainage**.

7 % mineurs
56 % 18/21 ans
37 % 22/25 ans

Événements

Les jeunes Charentonnais ont bénéficié de **2 247** événements dont **1 165** entretiens/ateliers/information collective.

Soit une moyenne de 6 événements en présentiel par jeune.

Propositions

1 637 propositions dont **162** mises en relation sur des offres d'emploi, de formation ou une prestation.

Solutions apportées

60 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une solution au cours de l'année.

- **323** solutions de type **emploi** ou **alternance** pour 256 jeunes.
- **28** solutions de type **formation** pour 69 jeunes.
- **9 immersions** en **entreprises** pour 28 jeunes.
- **1 Service Civique** et **10 retours en formation initiale** ou maintien en scolarité.



Focus Saint-Maurice

94 jeunes Mauritiens ont été accompagnés dont 45 nouvelles inscriptions.

- Sur ces 45 jeunes en 1^{er} accueil : 35,6 % F/64,4 % H
- 4,4 % ont un diplôme supérieur au Bac
 - 46,7 % ont un Bac validé
 - 20 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
 - 28,8 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

Accompagnement

41 jeunes ont intégré le **PACEA**.
10 ont intégré la **Garantie jeunes**.

6,7 % mineurs
51,1 % 18/21 ans
24,4 % 22/25 ans

Événements

Les jeunes Mauritiens ont bénéficié de **1 144** événements dont **596** entretiens/ateliers/information collective.

Soit une moyenne de 6,3 événements en présentiel par jeune.

Propositions

894 propositions dont **98** mises en relation sur des offres d'emploi, de formation ou une prestation.

Solutions apportées

56 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une solution au cours de l'année.

- **57** solutions de type **emploi** ou **alternance** pour 47 jeunes.
- **17** solutions de type **formation** pour 46 jeunes.
- **3 immersions** en **entreprises** pour 13 jeunes.
- **2 Services Civiques** et **13 retours en formation initiale** ou maintien en scolarité.

Communication



Site internet

- **3 157 utilisateurs en 2021 soit une progression de +12 %**
- Près de **300** utilisateurs par mois
- Près de **10 000** pages vues

Le top 6 des pages les plus consultées :

- 1 - Page d'accueil avec nos actualités
- 2 - S'inscrire à la Mission Locale
- 3 - Formulaire de contact
- 4 - Me loger
- 5 - La Garantie jeunes
- 6 - Les portraits

Facebook

- **502** fans cette année **+33 %**
 - **619** abonnés **+41 %**
- Notre nombre de fans et d'abonnés est toujours en progression.

Publications

- **346 publications** (contre 313 en 2020) dont **75 % liées à l'activité de la Mission Locale.**
- **5 555** personnes touchées : en progression de **26 %** par rapport à l'an passé. Toujours plus de posts et toujours plus ciblés sur nos actions et opportunités d'emploi et de formation.

Mettre en valeur le parcours des jeunes



3 portraits ont été publiés. Celui de Mamadou, agent des équipements sportifs à la ville de Maisons-Alfort a touché 84 personnes.

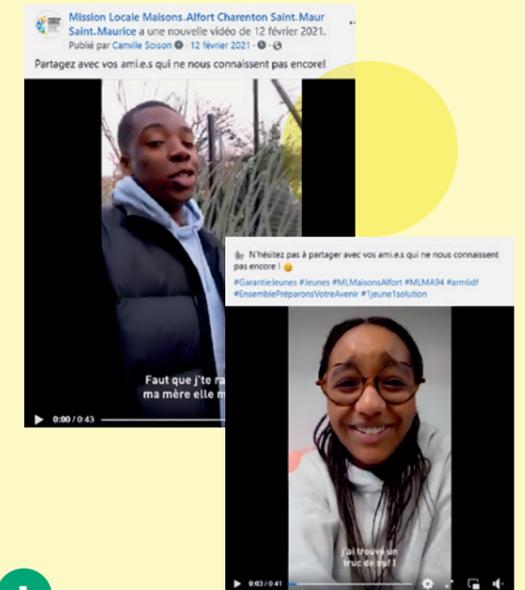
226 formulaires de contact reçus en 2021 : un véritable booster de visibilité et de prise de contact. **100 premières inscriptions** se sont faites via notre site, soit 16 %.

55 % des formulaires nous sont adressés **en dehors des heures et jours d'ouverture de la Mission Locale.**

Le site attire les partenaires potentiels :

- **17 offres d'emploi reçues** (contre 10 en 2020)
- **20** formulaires pour prise de contact : parrainage, collaboration

Notre page Facebook : relais des campagnes de communication nationale et régionale



1

Nous avons pu poster et relayer des capsules vidéo réalisées par une agence de communication en lien avec notre association régionale ARML.

Ce sont des vidéos face caméra de jeunes s'adressant à leur pairs pour faire connaître les services de la Mission Locale.

2

Dans le même esprit, nous avons relayé la campagne du ministère du travail dans le cadre de « 1 jeune 1 solution ».



Ministère du Travail a publié une vidéo dans la playlist #1jeune1solution - Les solutions pour les jeunes. 23 juillet 2021 · 🌐
#1jeune1solution | Besoin d'aide dans vos recherches d'emploi ? Contactez votre mission locale pour intégrer un parcours d'accompagnement vers l'emploi. Rendez-vous... Voir plus



Ministère du Travail · 20 juillet 2021 · 🌐
#1jeune1solution | Vous cherchez un contrat d'apprentissage ? Rendez-vous sur www.1jeune1solution.gouv.fr



3

Il nous est paru important et pertinent tout comme l'an passé d'aborder des thèmes sur la santé, aussi 2 campagnes de communication ont été relayées :
une portant sur la vaccination Covid « Bonnes raisons de se faire vacciner » faite par l'Agence Régionale de Santé.



L'autre sur les méfaits du cannabis « Histoire de joints » faite par Santé publique France.





Mission Locale
de Maisons-Alfort, Charenton,
Saint-Maurice, Saint-Maur

83 rue Victor Hugo
94700 Maisons-Alfort

www.mlma94.org



**MISSION
LOCALE**

MAISONS-ALFORT
CHARENTON
SAINT-MAUR
SAINT-MAURICE

